

# TARIFS 2023-2024

MONTANT ESTIMÉ <sup>(1)</sup> DES VERSEMENTS MENSUELS SUR 10 MOIS	Contribution des familles et Internat	Contribution des familles + Demi-pension 5 repas	Contribution des familles + Demi-pension 4 repas	Contribution des familles = Externat <sup>(2)</sup>
Collège	-	152 €	132€	52 €
Lycée général et STMG	369 €	157 €	137 €	62 €
2nd STHR–(périodes de stage déduites)	355€	155 €	136€	62 €
1er STHR–(périodes de stage déduites)	342€	145 €	128€	62 €
Term STHR–(périodes de stage déduites)	369€	155 €	136€	62 €
Lycée professionnel- 2nd CAP - 2nd et 1ère PRO – (périodes de stage déduites)	335€	146 €	131€	62 €
Lycée professionnel- Term CAP (périodes de stage déduites)	321€	134 €	122 €	62 €
Lycée professionnel- Term PRO (périodes de stage déduites)	314€	156 €	126 €	62 €

(1) Un ajustement sera effectué à la réception des notifications de bourses.

(2) Pour les Externes : Vous pouvez désormais approvisionner votre compte self par un paiement en ligne sur ECOLE DIRECTE.

## Ces montants couvrent :

- **La contribution des familles** : elle sert à couvrir les dépenses non prises en charge par l'Etat, comme les frais de grosses réparations ou de construction, le loyer immobilier, les activités liées à l'animation pastorale. La gratuité de la contribution des familles est accordée à compter du 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé dans le groupe scolaire de l'A.E.P.
- **La pension** : Les périodes de stage en entreprises pour les élèves du lycée hôtelier sont déjà déduites du calcul des montants. Seule une absence continue d'au moins deux semaines pour raison médicale peut donner lieu à un remboursement.
- **La demi-pension** : Seule une absence continue d'au moins deux semaines pour raison médicale peut donner lieu à un remboursement.
- **La carte d'identité scolaire**

## Ces montants ne couvrent pas :

- **La cotisation A.P.E.L.**, consulter les documents de l'Association des Parents d'Élèves, joints à ce courrier.
- **L'étude** : une étude surveillée et encadrée est proposée aux Collégiens les lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h00. Le tarif trimestriel est le suivant : **21 € pour une étude par semaine, 41 € pour deux études par semaine, 62 € pour trois études par semaine**

<b>BTS Tourisme</b>	1 491 €uros à l'année possibilité de payer mensuellement en 8 fois: Acompte 196€ puis 7 prélèvements mensuels de 185 €
---------------------	--

<b>UFA</b>	Pas de contribution des familles
------------	----------------------------------